

8 mai 1945 – 8 mai 2020

Il y a 75 ans prenait fin officiellement la deuxième guerre mondiale et il y a 70 ans, le Serviteur de Dieu, Robert Schuman, rendait publique sa déclaration sur l'Europe. Depuis mon arrivée en Lorraine, en 1987, je ne sépare plus ces deux anniversaires.

Ce fut pour moi une heureuse surprise, lorsque je visitai pour la première fois, en 1987-88, les parties du diocèse de Metz frontalières avec l'Allemagne, que de découvrir combien les habitants de ces régions vivaient la réconciliation avec leurs voisins allemands et réciproquement. De part et d'autre, on voulait oublier le passé, quel que rude qu'il fût, et ouvrir des voies nouvelles. Des signes sensibles marquaient cette volonté : des croix plantées à la frontière, des petits sanctuaires devenant lieux de pèlerinage, et bien sûr des rencontres à des dates précises. De part et d'autre les prêtres soutenaient ces initiatives et se retrouvaient eux-mêmes à intervalles réguliers.

Le Serviteur de Dieu Robert Schuman a évidemment connu ces initiatives en leur début et les a probablement soutenues, car elles rejoignaient une préoccupation qui l'habitait : comment faire pour que ces deux peuples qui se sont si violemment affrontés ne recommencent ? Pour l'éviter il leur faut des objectifs qui les associent à des tâches commune : il y va de l'avenir de l'Europe, de l'avenir de la paix. C'est dans ce contexte qu'est née chez Robert Schuman la *Déclaration du 9 mai 1950*.

Il a alors acquis une dimension politique nationale. Il a été ministre des finances de juin 1946 à novembre 1947, président du conseil de novembre 1947 à août 1948. Au sein du MRP, à côté de la personnalité encore dominante de Bidault, il entame une ascension de popularité qui ne se démentira pas. A la fin de l'été 1948, Robert Schuman a reçu le ministère des affaires étrangères, préféré à Bidault, qui manquait de souplesse sur les questions allemandes et bientôt coloniales. Il a alors 62 ans. Aux affaires étrangères, il s'entoure de Bernard Clappier et de Jacques de Bourbon-Busset, il fait souvent appel à Jean Monnet.

Il est peu probable que Schuman ait pensé, dès août 1948, au projet qui aboutira en 1950 à la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), mais il n'en est pas moins attentif aux événements...

La *Déclaration du 9 mai 1950* n'est pas nécessairement l'acte majeur de la diplomatie française des années 48-52, mais, pour la construction européenne, elle est le *primum movens* qui a tout enclenché. Cinq ans après la capitulation du troisième Reich, Schuman annonce son projet lors d'une conférence de presse sans tapage, devant deux cents journalistes ébahis. Ce plan a été esquissé par Jean Monnet et mis en forme par Bernard Clappier. Il est rendu public au bon moment. Le MRP détient encore la présidence du Conseil avec Bidault, les crises américano-soviétiques sont momentanément tassées et la République Fédérale d'Allemagne est reconstituée. Se posent alors les problèmes du charbon de la Ruhr, convoité par la France et confié à une autorité internationale fin 1949, du statut de la Sarre et des plafonnements de production imposés à l'Allemagne. Les rivalités économiques risquent de reprendre, puisque sur le premier demi-siècle, l'Allemagne produit deux fois plus d'acier que la France.

Bien qu'ouvert à toute l'Europe occidentale démocratique, ce projet ne regroupera que six membres : la France, l'Italie, la République Fédérale d'Allemagne et les trois Etats du Benelux. La Grande-Bretagne (travailliste) d'Attlee refuse d'y participer.

Il s'agit d'une Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), à caractère plus avancé qu'une simple union démocratique puisqu'elle intègre une gestion cartellisée et

supranationale du charbon et de l'acier. Le volume de la production et les prix de vente sont fixés par une Haute Autorité, composée de neuf membres, avec le double contre-poids d'une Assemblée CECA et d'une Cour de Justice.

L'accueil au projet est mitigé. En France, les débats sont vifs. Le PCF et le RPF conduisent l'opposition avec l'appui des sidérurgistes. A l'extérieur, Adenauer, De Gasperi, Spaack, et le pape Pie XII soutiennent le projet. Robert Schuman se maintient au Quai d'Orsay, en dépit des changements de gouvernement. Les dernières ratifications datent de juillet 1952 sous le gouvernement Pinay. Désormais, soit sept ans seulement depuis la fin de la guerre : 160 millions d'habitants, 210 millions de tonnes de charbon et 33 millions de tonnes d'acier peuvent devenir un interlocuteur de poids dans les relations économiques internationales.

Ce projet est concret, ouvert, organisé, positif et libéral. Ce qui rapproche les Européens, en particulier les Allemands et les Français, est plus fort que ce qui les sépare : encore fallait-il y penser. L'Europe de Schuman n'est pas une Europe repliée sur elle-même : *Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au développement des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain* (Déclaration du 9 mai 1950).

+ fr Pierre Raffin, o.p., évêque émérite de Metz

Voir *Lumière et Vie* n° 294, avril-juin 2012, consacré à Robert Schuman et en particulier l'article de P. Raffin, « Les raisons d'une béatification ». <http://lumiere-et-vie.fr/n294-robert-schuman/>